



### TRAME non exhaustive pour développer l'argumentation préparatoire :

- au vote d'une motion en CA,
- un projet de déclaration,
- une pétition avec les parents,
- une motion de conseil municipal
  - une lettre aux élu(e)s
  - un communiqué de presse

La crise économique continue d'aggraver les difficultés sociales et l'explosion des inégalités.

Au sein même de notre école, l'augmentation des inégalités scolaires corrélées aux catégories socio-professionnelles se développe (cf PISA 2016).

Bien qu'au niveau national 4400 Emplois soient créés la répartition proposée comme suit :

- 450 ETP pour les lycées ex Education Prioritaire
- 1000 ETP pour les LP
- 2000 ETP pour terminer l'accompagnement de la réforme
- Reste 1000 ETP (!) pour accueillir 41650 élèves de plus dans le second degré

...ne laisse quasiment aucune marge pour faire face à la montée démographique (+ 41650 élèves) qui se poursuit et ne va pas permettre de faire baisser les effectifs dans les classes. Ce qui est pourtant notre demande principale pour une meilleure réussite de tous les élèves.

De plus, les dramatiques événements de 2015 et 2016 renforcent la nécessité pour l'école, même si elle ne peut pas tout, d'être replacée au cœur du projet de société et d'agir encore plus efficacement pour tenir la promesse de la **réussite de tous** et de la **culture commune**.

Nous réaffirmons qu'il n'y a pas d'autre voie que l'appropriation du savoir et l'entrée en culture en tant que visée globale de formation pour les jeunes générations. Il est indispensable de porter cette approche de **démocratisation-émancipation par les savoirs**, permettant également de construire l'esprit critique chez tous les élèves.

Or nous constatons amèrement que la réforme collège tourne le dos à cette ambition :

- en proposant moins d'école
- en opposant savoirs disciplinaires - accompagnement personnalisé (AP) et interdisciplinarité,
- en mettant en concurrence les personnels
- en augmentant les inégalités entre les établissements par le renforcement de l'autonomie.

De plus, alors que la réforme est contestée par des organisations syndicales représentant 80% des enseignants en collège le ministère les ignore et n'hésite pas à passer en force et à imposer ses formations par un management directif !

**Nous devons garantir à tous les jeunes des conditions d'études satisfaisantes, permettant à tous et à chacun d'entre eux de réussir à l'école.**

La loi de refondation de l'école annonçait «...élever le niveau de connaissances, de compétence et de culture de tous les enfants...réduire les inégalités sociales et territoriales, recréer une cohésion nationale ...autour de la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous...et permettre une élévation générale du niveau de tous les élèves...».

Nous constatons que la préparation de la rentrée 2017 dans notre établissement ne va pas dans ce sens.

Dans notre établissement la **DHG** pour la rentrée 2017 compte :

- X Heures postes et Y HSA
- pour Z Elèves.
- Elle est (identique, en dégradation / à celle de 2015.
- Les HSA sont en augmentation (ou restent en nombre égal),
- les effectifs par classes n'évoluent pas (ou qu'à la marge),
- il y a toujours des regroupements de classes, de niveau,
- des collègues sont affectés sur plusieurs établissements, ....

En conséquence nous considérons comme prioritaire de revenir à **24** élèves par classe en collège et LP et **27** en lycée. Nous revendiquons les moyens d'assurer des options, des dédoublements, des groupes de soutien, des pratiques volontaires (association sportive, chorale, etc...), des aides aux devoirs dans le cadre de l'école.

**C'est pourquoi nous nous opposons aux classes surchargées !**

Nous exigeons des postes complets afin d'assurer stabilité, disponibilité et efficacité des professeurs, que rendent impossibles les horaires alourdis, la surcharge de travail et le stress.

**C'est pourquoi nous nous opposons à l'imposition massive d'heures supplémentaires et à la multiplication des services d'enseignants partagés entre 2 ou plusieurs établissements.** Nous soutenons l'action des enseignants qui ont signifié leur refus des Heures Supplémentaires.

**Nous sommes les professionnels de l'éducation !!!**

**Sur les constats et les réponses apportées :**

**Disciplinaire comme source d'ennui** et l'interdisciplinaire gage de réussite:

Quelles **bases scientifiques** appuient ces affirmations ?

Des travaux en didactique et en science de l'éducation montrent que l'ennui n'est pas lié au savoir disciplinaire mais au contraire à la maîtrise insuffisante, notamment au plan épistémologique et didactique, de celui-ci (voir [Astolfi,2008, La saveur des savoirs](#)).

Elisabeth Bauthier (chercheuse au laboratoire Escol de Paris VIII) a observé les TPE, soit l'interdisciplinarité au lycée :

«L'interdisciplinarité ne s'attache pas à des disciplines mais davantage à la manière dont on traite les savoirs, permettant de comprendre le monde dans sa complexité. Mais c'est plus long et ça prend plus de temps...Ce que nous avons observé, depuis quelques années, c'est que les meilleurs élèves tirent un avantage supplémentaire de ce genre de dispositif. Les entrées par thème favorisent les élèves qui savent construire un texte ou une réflexion en cherchant dans différents domaines. Ils naviguent entre les savoirs. **C'est une tâche sophistiquée qui laisse les plus faibles sur le bord de la route. Avec la généralisation de telles méthodes les écarts vont se creuser. [...] On risque de rendre l'enseignement plus superficiel, c'est un danger... »**

(équipe ESCOL -éducation scolarisation-Paris 8) pour Elizabeth Beautier, et Stéphane Bonnéry en fait partie aussi)

→ **Quelles bases scientifiques** pour l'interdisciplinarité ?

[Stéphane Bonnéry](#), chercheur en sciences de l'éducation (équipe ESCOL) qui travaille également sur les implicites scolaires, note que les projets interdisciplinaires qu'il a pu observer sont souvent trop savants ou trop simplistes, peu accessibles ou sans intérêt...

[Jean-Pierre Terrail \(sociologue – Université de Versailles – St-Quentin-en-Yvelines\)](#) : « Comme la formation des compétences, l'interdisciplinarité au collège est clairement destinée à occuper les élèves en difficulté dans les apprentissages disciplinaires. »

→**Pourquoi** dès lors rendre l'interdisciplinarité (personne n'a empêché des enseignants de la pratiquer jusqu'alors, elle est déjà possible) formelle et obligatoire ?

→**Nous savons proposer des remédiations et du travail en groupe de niveau MAIS les conditions de faisabilité ne sont plus au rendez-vous en particulier au niveau des effectifs. Notre exigence de qualité est entravée pas une minoration de l'impact des conditions de travail des enseignants et de leurs élèves.**

Et aussi :

→**Pourquoi 20% des élèves de CM2 arrivent au collège avec des difficultés de lecture, sachant que l'interdisciplinarité est de mise durant tout le primaire... ?**